

Certificat de compétences de Grenoble INP - UGA



Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre entreprise ou de vos produits et réussir votre transition énergétique ? Vous souhaitez faire des économies d'énergie et/ou maîtriser vos dépenses énergétiques ?

La Formation Pro de Grenoble INP - UGA vous propose un parcours spécialisé pour monter en compétences dans la gestion des ressources énergétiques électriques s'articulant autour de différentes thématiques : enjeux économiques et techniques, chaîne de production d'énergie locale, distribution et intégration aux réseaux des énergies renouvelables, stockage de l'énergie, intégration du système énergétique global.

A l'issue de ce parcours, vous serez à même de comprendre et d'analyser le besoin en énergie de votre infrastructure ou produit et ainsi les rendre plus efficace énergétiquement. Ainsi vous pourrez coordonner la transition énergétique de votre système industriel.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?



Formation courte & rythme alterné

10 mois (150h au total) / 2 jours de formation par mois (15H/mois).



Excellence de la formation

Cette formation s'appuie sur les compétences des enseignants-chercheurs des écoles Grenoble INP - Institut d'Ingénierie et de Management.



Prise en charge financière

Plan de développement des compétences, CPF de transition professionnelle, Pôle Emploi... Éligible au CPF.



Programme pédagogique

associant enseignements théoriques et mises en pratiques (environ 50h)



Certification

délivrée par un jury de professionnels et d'enseignants reconnus

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Salariés en activité ou demandeurs d'emploi, titulaires minimum d'un Bac+2/3 (ou équivalent) ou possédant une expérience professionnelle significative dans un domaine technique et industriel.
- Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, ou de l'acquisition d'une nouvelle compétence en gestion énergétique.
- Prérequis : bases des sciences de l'ingénieur (électricité, mécanique, transferts thermique...), traitement de données, optimisation, notion de gestion de projet

OBJECTIFS

- Analyser les besoins en énergie d'une infrastructure ou un produit
- Définir et dimensionner un système énergétique
- Intégrer une solution énergétique efficace en tenant compte des enjeux environnementaux et techniques
- Coordonner la transition énergétique d'un système industriel incluant des sources de production locales ou des contrats d'achats d'énergie verte

MÉTHODOLOGIE

- Visite et étude de la conception de bâtiments à consommation d'énergie maîtrisée
- Cas d'étude sous forme de projet individuel sur l'amélioration énergétique d'un habitat, la diminution de la consommation d'une ligne de production ou la conception d'un parking solaire pour de l'autoconsommation...

PROGRAMME

- Enjeux techniques, économiques et environnementaux
- Production d'énergie décarbonée
- Distribution électrique
- Stockage d'énergie
- Systèmes et solutions énergétiques

CERTIFICATION

L'organisme certificateur est Grenoble INP - UGA.

L'évaluation des compétences est réalisée de manière individuelle par un jury de validation des compétences, composé d'enseignants et de professionnels, après présentation du dossier de certification et discussion.

ORGANISATION DU CURSUS POUR L'ANNÉE 2024-2025

La formation se répartit sur 10 mois, à raison de 2 jours par mois en présentiel (jeudi/vendredi) aux dates indiquées ci-dessous.

	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		
	10	11	7	8	12	13	9	10	6	7	6	7	10	11	15	16	5	6	3	4	
Matin																					
Après-midi																					

Legend: COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS / PRATIQUES SOUTENANCE INDIVIDUELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

La sélection s'effectue sur dossier et entretien individuel.

Dossier de candidature à renvoyer avant septembre 2024

Début de la formation mi-octobre 2024

CONTACTS

Formation Pro, Grenoble INP - UGA

3 Parvis Louis Néel, 38016 Grenoble Cedex 1

Tél. : 04 76 57 46 69

formation-pro.diplomante@grenoble-inp.fr



formation-pro.grenoble-inp.fr



Avec le soutien de l'Agence Nationale de la Recherche, dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir PIA3 (Convention attributive d'aide n°ANR-17-NCUN-0012)

